

CHARTRE LMR

(ou Règlement Intérieur, tel que prévu dans l'article 15 des statuts LMR)

LE CADRE ET L'ÉLU DU MOUVEMENT DE LA RURALITÉ

Droits et devoirs vis-à-vis du Mouvement et des adhérents

Être cadre du parti n'est pas seulement un titre ou une carte de visite.

C'est avant tout un engagement supérieur militant, moral, intellectuel, et d'action qui impose au cadre des devoirs et des droits dont les quatre premiers et fondamentaux sont : le strict respect des statuts de LMR, son intégration et association au processus décisionnel via son pouvoir d'initiative, l'engagement à l'action et à l'animation sur le terrain et le respect de cette Charte qu'il signe et donc s'engage à appliquer.

Mon engagement moral par rapport aux statuts

Cadre ou élu de LMR, je m'engage à respecter les statuts du Mouvement dans leur intégralité et à les faire appliquer dans la mission, la fonction et le secteur dont j'ai la charge et la responsabilité, ces statuts étant également ma garantie et ma protection.

Ma situation vis-à-vis de LMR

Cadre ou élu de LMR, je m'engage à être à jour de mes cotisations et m'engage, car cela est une de mes responsabilités principales, à procéder au renouvellement des cotisations et à la réalisation d'adhésions dans le secteur dont j'ai la responsabilité. Je m'engage à n'être pas adhérent d'autres formations politiques sauf celles ayant un accord de partenariat avec le Mouvement.

Attributaire d'une indemnité d'élu, je m'engage à verser mensuellement au Mouvement une participation à hauteur de 10% du montant celle-ci, ouvrant droit à une déduction fiscale légale.

Ma participation au processus décisionnel

Cadre ou élu de LMR, je m'engage à participer à toute procédure décisionnelle mise en œuvre au sein du mouvement, statutaire ou ad hoc, procédure durant laquelle mon avis et mes arguments seront sollicités et garantis en termes d'expression.

Cadre ou élu de LMR, je ferai régulièrement des propositions d'actions, de réflexions, de positions politiques et adresserai à la Direction nationale annuellement une proposition de Plan-programme annuel avec des volets national et local en ce qui concerne l'animation de la structure militante du secteur dont j'ai la responsabilité.

Mon respect des instances et des décisions adoptées

Cadre ou élu de LMR, je m'engage, même si je suis en désaccord lors de la discussion préparatoire ou lors du vote, à respecter, appliquer et assumer les décisions adoptées majoritairement, statutairement et démocratiquement par les instances statutaires de LMR.



Ma loyauté vis-à-vis de LMR et de ses cadres

Cadre ou élu de LMR, je m'engage à ne pas porter atteinte aux intérêts de LMR et notamment à ne pas dénigrer, porter atteinte ou chercher à déstabiliser mes collègues et le Mouvement lui-même en externe ou à l'extérieur, ni à mettre en œuvre ou participer à des manœuvres, internes ou extérieures, pouvant porter atteinte aux intérêts de LMR.

Mon respect de la confidentialité des débats internes et d'instances

Cadre ou élu de LMR, je m'engage à ne pas divulguer, utiliser ou transmettre en externe ou à l'extérieur le contenu des débats et discussions, notamment stratégiques et politiques, s'étant déroulés dans le fonctionnement des instances, groupes de travail et de réflexion ou lors des consultations ou concertations internes.

Ma participation aux actions, concertations, questions, sollicitations, etc.

Cadre ou élu de LMR, je m'engage à donner suite, à mettre en œuvre sur le secteur dont j'ai la responsabilité et à participer systématiquement à toute procédure interne, consultations, concertations, actions de terrain ou de communication ou de tous ordres, décidées et mises en œuvre par LMR.

Mon implication sur le terrain, sa communication, ses informations et comptes-rendus

Cadre ou élu de LMR, je m'engage à mettre en œuvre les actions et opérations, d'animation et électorales, décidées par le Mouvement et par la Direction nationale et à en effectuer ensuite le « rapport-évaluation ».

Cadre ou élu de LMR, je m'engage à assurer la veille politique, événementielle, médiatique et interne sur le secteur dont j'ai la charge et auxquelles je mettrai en place une action-réaction et en informerai la Direction nationale.

Cadre ou élu de LMR, je rediffuserai sur le terrain et les réseaux toutes les informations, communiqués, tracts ou documents reçus de la Direction nationale dans les meilleurs délais et je développerai de façon optimale et maximale les réseaux, contacts, etc.

Cadre ou élu de LMR, je m'engage à mener, après validation préalable par la Direction nationale, une communication active, soutenue et régulière auprès des médias du secteur dont j'ai la charge ; communication dont les volets seront nationaux (rediffusion des communiqués nationaux) et locaux (réaction à des événements locaux).

Mon comportement dans la vie politique publique interne et externe

Cadre ou élu de LMR, et donc représentant public de LMR, confirme devoir avoir un comportement, une image et un langage dignes et respectables, envers mes collègues et mes interlocuteurs extérieurs.

Cadre ou élu de LMR, je m'engage à informer au plus vite la Direction nationale en cas d'indisponibilité ou d'empêchement d'exercer durablement ma mission afin de procéder à mon remplacement, intérimaire ou durable, pour ne pas entraver le bon fonctionnement de LMR sur le secteur dont j'ai la charge. En cas d'absence répétée aux réunions statutaires d'instances dont je fais partie, j'accepte que soit alors procédé à mon remplacement après notification et explications recueillies.

Fait à _____, le _____

Nom – Prénom _____

Signature (précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » / Parapher la page 1)

